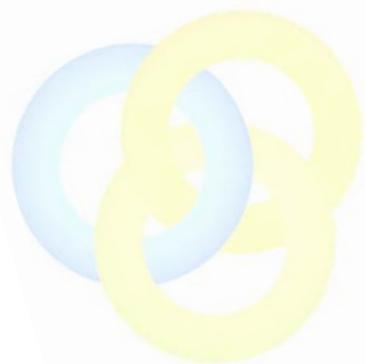




V- Articulation des différents intervenants



ere⁴³
Développeurs d'énergies locales



Acteurs à l' Initiative du projet / Avant projet

- SCIC : porteuse du projet et maîtrise d'ouvrage
- EIE / Syndicats Energies / ALE / CCI
- Financeurs publics (ADEME)
- Une initiative personnelle dans un collectif

● ● ● | Choix du Montage juridique ?

- Copropriété ou structure dédiée

- Délégation de service public :

Marché de travaux

Collectivité avec gestion en régie

- SCIC (acteur privé)

Marché de fourniture et non de travaux

↳ Chaufferie amovible



Cas du marché de fourniture de chaleur :

Phase d'amorçage du projet

Portage simultanée du dossier commercial et financier :

2 « clients » :

Le bénéficiaire de la chaleur

Le financeur de politique publique de réduction d'émission de GES



Institutionnels : Europe, ADEME, région, département...

Participent au financement des projets Bois-Energie



*L'Europe s'engage en
Auvergne avec le
Fonds européen de
développement
régional (FEDER)*

Projet co-financé par l'Union européenne



A D E M E

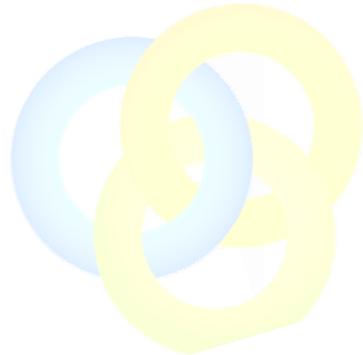


Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie





L'avant projet





Dossier d'appel à projet « Chaleur Renouvelable » :

- étude thermique, technique, réglementaire, économique et financière pour valider la viabilité du projet





Acteurs impliqués dans le projet : Pendant projet

- Finalisation Contrat avec clients : Communes, collectivités publiques, privé (hôtel restaurant...)
- SCIC : porteuse du projet et maîtrise d'ouvrage, réalisation des démarches administratives (DP, DICT...)
- Artisans



Acteurs impliqués dans le projet : Après projet

- Filière d'approvisionnement : propriétaire ou gestionnaires forestier, transporteur, prestataires de broyage
- SCIC : suivi de l'approvisionnement, entretien des chaudières, facturation mensuelle
- Clients : achat de chaleur

Financeurs

o Public :

Participations à la lutte contre le changement climatique : Financements publics

(ADEME, région, département, Europe...)



o Privé :

Comptes courant d'associés - *Crowd funding*

Banques - Organismes de cautionnement





Maîtrise d'ouvrage :

Réalisation des demandes administratives - Suivi et coordination du projet

Déclaration préalable
à la réalisation de constructions et travaux
non soumis à permis de construire portant sur
une maison individuelle et/ou ses annexes

cerfa
N° 13703/02

Imprimer
Enregistrer
Réinitialiser

Formulaire à utiliser si :

- Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modifications de l'aspect extérieur, recouvrement de façade...)
- Vous construisez une annexe à votre habitation (placette, abri de jardin, garage...)
- Vous édifiez une clôture.

Pour vérifier que vos travaux sont bien soumis à déclaration préalable, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie.

Carte relative à la mairie (à remplir)

D P _____
Date _____
Commune _____ Arrondissement _____ N° de dossier _____

La présente demande a été reçue à la mairie

N° _____
à l'Architecte des Bâtiments de France
du Directeur du Plan National





Prestataires locaux :

- o artisans locaux (Chaudronnier industriel, menuisier charpentiers, TP, installateur chauffagiste...)



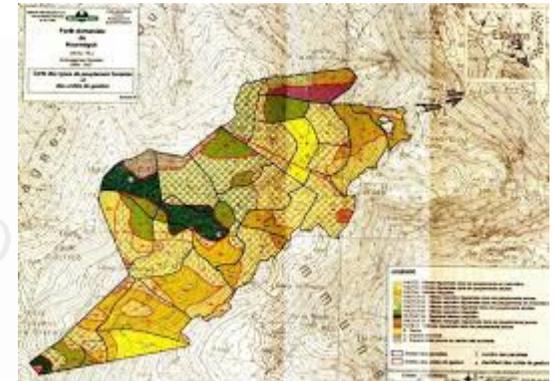


Filière d'approvisionnement :

- Mobilisateur du bois : Gestionnaires forestiers, scieries locales, CUMA



- Propriétaires du bois : Particuliers, agriculteurs



- Transporteurs



Institutionnels : Europe, ADEME, région, département...

Participent au financement des projets Bois-Energie

Études de faisabilité Bois-Energie : étude thermique, technique, réglementaire, économique et financière pour valider la viabilité du projet

Financeurs

Public : Participations à la lutte contre le changement climatique :
Financements publics (ADEME, région, département, Europe.

Privé : Comptes courant d'associés - *Crowd funding*
Banques - Organismes de cautionnement



Maîtrise d'ouvrage : Réalisation des demandes administratives - Suivi et coordination du projet

Maîtrise d'œuvre / réalisation : artisans locaux (carrossier, menuisier charpentiers, TP, installateur chauffagiste...)

Filière d'approvisionnement :

Mobilisateur du bois : Gestionnaires forestiers, scieries locales, CUMA

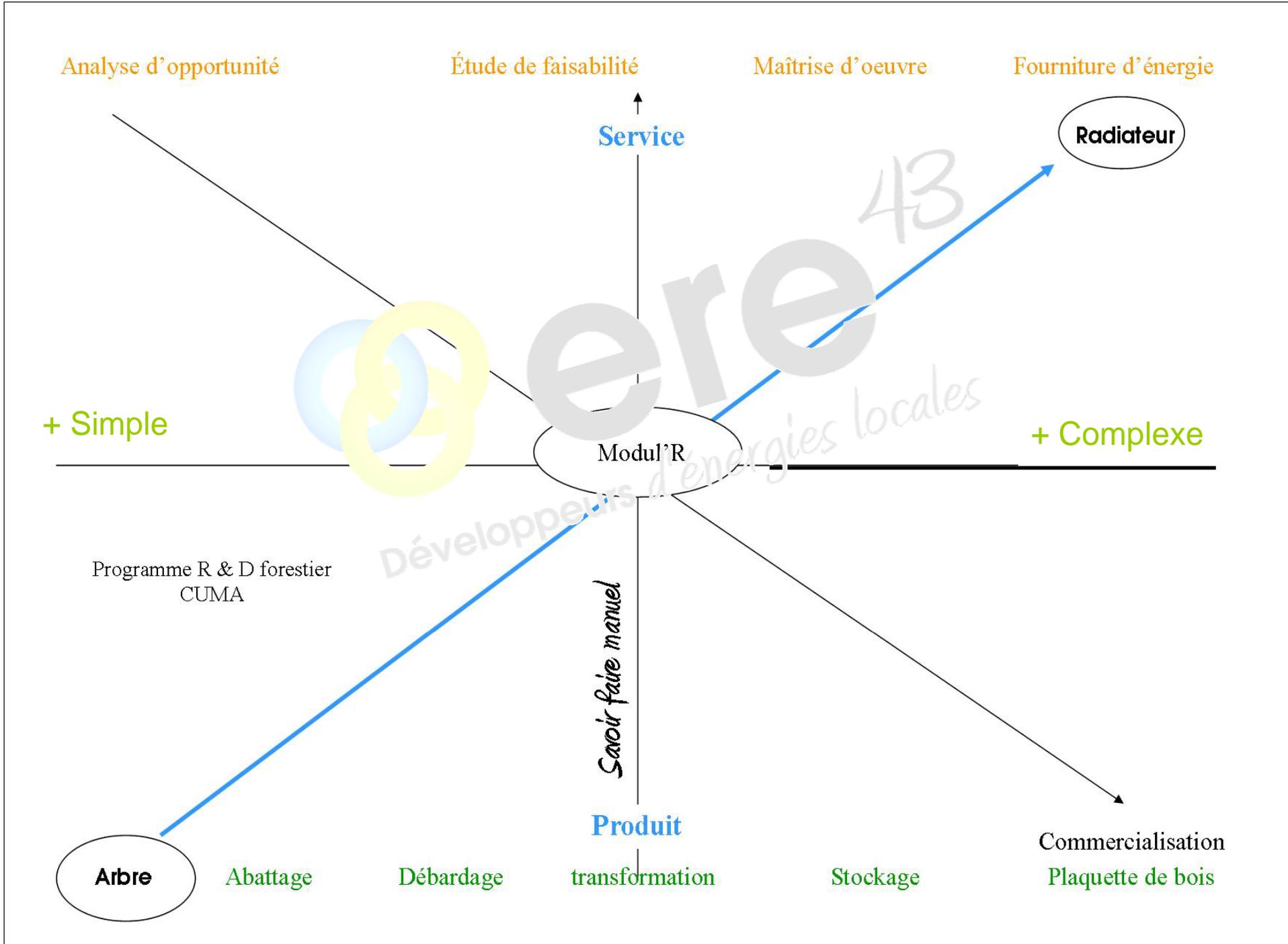
Propriétaires du bois : Particuliers, agriculteurs

Transporteurs



La Chaine de valeur

De l'arbre au radiateur





La SCIC

- o Un statut bien adapté

